Image not found or type unknown

Indemnités de licenciement et mois de préavis

Par **vincq**, le **31/12/2009** à **21:24**

Bonjour,
Ma mereadu etre plaçée en maison de retraite et les 2 personnes qu'elle employait en tant qu'aide à domicile ne viennent chez elle.L'association qui gére leur paie me facture leur indemnités de licenciement et les 2 mois de préavis.
Est-ce normal d'autant plus qu'elles étaient toutes les 2 en arret maladie.
l'une depuis mai 2008 en maladie professionelle et l'autre depuis avril 2009.
Ces 2 employées étaient évidemment remplacées depuis.
Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés